



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?La-Ministre-de-la-Fonction-publique-repond-favorablement-a-l-UNSA-50-places>

# La Ministre de la Fonction publique répond favorablement à l'UNSA : 50 places supplémentaires en crèches



Date de mise en ligne : mardi 22 novembre 2016

- Action sociale -

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**Pour éviter une sous-consommation des crédits de l'action sociale au bénéfice des agents publics de l'Etat, l'UNSA Fonction publique avait saisi la ministre de la Fonction publique par courrier du 13 octobre et notamment proposé d'augmenter le parc de berceaux.**

**Dans sa réponse, la Ministre accorde 50 places supplémentaires en crèches.**

En amont de la réunion du Comité interministériel d'action sociale (CIAS) du 3 novembre 2016, l'UNSA avait adressé des propositions de redéploiement à la Ministre de la Fonction publique. En effet, une sous-consommation prévisionnelle de plusieurs millions d'euros avait déjà été évoquée à l'occasion de la dernière commission permanente relative au budget ([voir l'article](#)).

Face à ce constat, l'UNSA avait rapidement réagi et proposé d'orienter, dans les meilleurs délais, les crédits vers des actions au bénéfice des agents de la Fonction publique d'Etat, plus particulièrement en augmentant le nombre de places en crèches et en revalorisant la prestation « CESU - garde d'enfant 0/6 ans ».

**La Ministre a retenu la première proposition en accordant 50 berceaux supplémentaires.** Cette mesure permet d'ores et déjà aux Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) de réserver 50 places en crèches qui vont rapidement répondre aux nombreuses demandes.

Pour 2017, l'UNSA avait demandé la mise en place d'un groupe de travail issu du CIAS sur la thématique des crèches. Sur ce point aussi, **l'UNSA a été entendue : une suite favorable lui a été donnée par la DGAFP, qui mettra en place, dès le début de l'année, un groupe de travail qui étudiera les modalités de réservations et les dispositifs liés à l'attribution des places.**

L'UNSA Fonction publique, certaine que ces mesures contribuent à la mise en oeuvre d'une véritable politique familiale participant à l'égalité femmes/hommes, poursuivra son action pour atteindre une offre de 4 000 places en crèches.